

# Ecrire a l'avocate de la partie adversse lors divorce

# Par alex rayan, le 31/05/2013 à 17:33

## bonjour

je suis dans un divorce conflictuelle

la mère de mes enfants refuse de récupérer les recommandées que je lui envois je souhaiterais savoir si je peux écrire directement a son avocate de mon ex épouse ( car mon avocate a moi me factures tous les courrier) pour lui transmettre des informations concernant nos enfants, rdv médicaux exemple

je vous remercie d avance pour vos réponses

#### Par Marion3, le 31/05/2013 à 17:51

### Bonjour,

En ne récupérant pas les courriers recommandés que vous lui envoyez, votre ex-épouse se met dans son tort.

Vous n'avez pas à écrire à son avocate.

Vous continuez à lui envoyer, si besoin est, les recommandés et vous gardez bien ces recommandés (sans les ouvrir) qui vous seront retournés par la poste et où il est notifié "avisé et non réclamé".

Vous pourrez donner ces courriers à votre avocate ou au JAF si votre ex-épouse évoque le fait que vous ne la tenez au courant de rien concernant les enfants.

Cdt